

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

pouvoirs : 7

OBJET :

**MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE -
ELABORATION DU
PROJET
SCIENTIFIQUE ET
CULTUREL**

L'an deux mil vingt-quatre,
le : **Lundi 24 juin**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie
GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET,
Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly
VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI,
Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL, M. Serge
DELAVALLEE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL,
M. Gérard LATINIER, M. Michel CAILLOT et Mme Corine LE
BLÉVEC.

Absents ou excusés : M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à
M. Pascal GUEUGNON, Mme Christine CHATEL-THIEULART qui a
donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Pascal SAMSON qui a
donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Charlène RENARD
qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, M. Cédric COQUELIN
qui a donné pouvoir à Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Alexandra
BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN,
M. Stéphane CLOUET et Mme Lucie CLOUARD.

Monsieur Serge DELAVALLEE a été nommé Secrétaire de
Séance.

Les anciennes écuries du château abritent actuellement deux
collections muséographiques : le Musée Juin 44 et l'exposition
permanente de la météorite. Avant 2015, une exposition
d'archéologie, labellisée Musée de France, prenait place au sein
du même bâtiment.

Cette dernière présentait des collections archéologiques et
naturalistes qui ont été inventoriées en 2019 par Elodie
DELHOMMEAU, Doctorante en archéologie, et expertisées en
2023 par Gabriel TEURQUETY, Doctorant en archéologie. Ces
collections ne sont actuellement pas accessibles au public ce qui
est dommageable car certaines pièces mériteraient d'être
exposées.

Les conditions de la muséographie actuelle ne permettent pas
d'envisager sa réouverture dans l'état.

Préalablement, il est nécessaire de réaliser un Projet Scientifique et Culturel (PSC) afin de définir les orientations stratégiques et faire ressortir une vision commune autour du musée. Ce PSC est une étape essentielle qui ouvrira la voie au projet de réouverture du musée.

Le travail s'effectuera en 3 étapes :

- Diagnostic de situation et identification du concept du site,
- Orientations stratégiques,
- Synthèse globale du PSC.

Une somme de 6000 € avait été inscrite à ce titre au budget primitif 2024. Il apparaît que le coût de ce PSC est supérieur à la somme initialement engagée (9960 €), mais il est possible d'obtenir une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 6500 €.

Dans un courrier du 17 mai 2024, la DRAC a confirmé à la commune que, sur proposition du comité de programmation, cette somme a été réservée.

Le plan de financement de ce projet sera donc le suivant :

DÉPENSES (€ TTC)	RECETTES (€ TTC)
PSC : 9660 €	DRAC : 6500 €
	Autofinancement : 3160 €

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus ;***
- ***AUTORISE le lancement du Projet Scientifique et Culturel (PSC) ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce projet et notamment ceux concernant les demandes de financement.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE